



EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Affichée le
30/03/2026

2026-012

L'an DEUX MILLE VINGT SIX
Le 20 mars 2026

Nombre
de Conseillers :
en exercice -23-
présents 22
votants 23

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PRIEST-TAURION, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Madame Béatrice LE GUEN, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2026

PRÉSENTS : Mme LE GUEN, Maire ; Mme BESSE, M. FOURNIER, Mme FOUCAUD, M. CHEVALIER
Mme CHAPUT, M. PREUILH, Adjoints ; Mme PAGLIONE-BISMUTH, Mme LAURENT, M. LACOUCHIE
M. POUmeroULY, Mme DA SILVA, M. DUJARDIN, Mme ANDRAUD, M. BERGERON, M. BERTOLLE
Mme BRUNET-CARPE, Mme LACOMBE, M. DARNÉ, Mme MAY, M. COIFFARD, M. ANDRIEUX

ABSENTS : M. LACOUR

Pouvoirs : M. LACOUR donne pouvoir à M. FOURNIER

Madame Eliane LAURENT a été élue secrétaire de séance.

**SYNDICAT VIENNE COMBADE
DESIGNATION DES DELEGUES**

Vu les articles L 5711-1 à L 5711-6 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n°2018-702 du 3 août 2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes ;

Vu les arrêtés préfectoraux en date du 29 juin 2006, 29 août 2011, du 19 décembre 2018, du 10 novembre 2022, 16 novembre 2023 et du 30 septembre 2024 portant création et modification des statuts du Syndicat Vienne Combade ;

Vu les statuts du Syndicat Vienne Combade tels que modifiés par la délibération n°2025-009 du comité syndical en date 23 juin 2025,

Madame le Maire informe l'assemblée que les statuts du Syndicat Vienne Combade prévoit que la commune de Saint-Priest -Taurion soit représentée par deux titulaires et deux suppléants.

Ces délégués sont élus par le conseil municipal au scrutin secret à la majorité absolue.

Appichée le
30/03/2026

**SUITE DE LA DELIBERATION 2026-012
SEHV DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SECTEUR
TERRITORIAL ENERGIES**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- **PROCÈDE** à l'élection des représentants de la commune au Syndicat Vienne Combade.

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 23

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Sont élus

Titulaires	Suppléants
- Béatrice LE GUEN	- Bernadette FOUCAUD
- Cyrille DUJARDIN	- Franck PREUILH

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour Copie conforme
23 mars 2026
Maire
[Signature]
Christine LE GUEN



REÇU A LA PRÉFECTURE
DE LA HAUTE-VIENNE
le 26 MARS 2026
DL - BCLI - 2

